Ingénieur agronome

— spé. Viticulture et œnologie

En alternance
1 an

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BORDEAUX SCIENCES AGRO

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La spécialisation en viticulture œnologie vise à former des futurs cadres aptes à exercer des fonctions de direction-supervision de la production et/ou de conseillers pour les différentes entreprises de la filière viti-vinicole. Elle permet de répondre à la demande de cadres techniques hautement qualifiés en viticulture et en œnologie.

VALEUR AJOUTÉE DES ENSEIGNEMENTS

- Une formation de pointe en viticulture et œnologie fondée sur les travaux de recherche les plus récents, est en prise avec la réalité du terrain.

LES +

- Une formation complémentaire du diplôme national d'œnologue permet d'approfondir les questions en lien avec les enjeux actuels de la filière viti-vinicole (durabilité des pratiques, adaptation au changement climatique).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

MODALITÉS D'EVALUATION

Controle continu - Lors du stage ou de la période de professionnalisation en entreprise : étude d'une problématique complexe (livrables académiques : mémoire et soutenance orale).

ENTREPRISES D'ALTERNANCE

Entreprises et organisations professionnelles viti-vinicoles (entreprises de production viti-vinicole, entreprises de conseil, instituts techniques, structures interprofessionnelles, groupements de producteurs et structures coopératives, chambres d'agriculture, entreprises de fourniture amont)

Sous la responsabilité d'un/e responsable R&D, responsable d'expérimentation, responsable technique, ...

Contrat de professionnalisation :

Tous les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

Les établissements publics industriels et commerciaux (par exemple, la RATP, la SNCF, l'Office national des forêts) assujettis au financement de la formation professionnelle continue et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.

Contrat d'apprentissage :

Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)

DÉBOUCHÉS

- Cette formation permet d'accéder aux métiers de la production, du conseil, de l'animation, de la formation et de la recherche et du développement, de la certification des produits, etc...

- Ces fonctions peuvent être exercées dans des entreprises de production viti-vinicole, dans des structures interprofessionnelles, en chambres d'agriculture, dans des structures de conseil ou cabinets de consultants, en coopératives, dans les entreprises de fourniture amont ou en recherche publique ou privée.

Coordinateur pédagogique :

Pr Jean-Christophe Barbe, Professeur d'Œnologie - Bordeaux Sciences Agro, UMR OENO Université de Bordeaux, Institut des Sciences de la Vigne et du Vin.

PROGRAMME DE LA FORMATION

VALORISATION DU TERROIR DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE (78 h)

MACHINISME ET VITICULTURE INNOVANTE (62 h)

STATISTIQUES APPLIQUÉES À LA VITICULTURE ET À L'ŒNOLOGIE (52 h)

COÛTS DE PRODUCTION (31 h)

AGRO-ÉCOLOGIE ET MANAGEMENT DE LA TRANSITION DU VIGNOBLE (72 h)

ENJEUX DE LA FILIÈRES (31 h)

MANAGEMENT ET RSE (62 h)

COMMUNICATION (33 h)

PRÉPARATION PROJET D'ETUDE EN ENTREPRISE (stage) (28 h)

ANGLAIS (26 h)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2024-2025

05 DEC. 2024

Journée de formation des tuteurs entreprise organisée par Bordeaux Sciences Agro

Novembre 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44					1	2	3
45	4	5	6	7	8	9	10
46	11	12	13	14	15	16	17
47	18	19	20	21	22	23	24
48	25	26	27	28	29	30	

Décembre 2024

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
48							1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31					

Janvier 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	15	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

Février 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28		

Mars 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9						1	2
10	3	4	5	6	7	8	9
11	10	11	12	13	14	15	16
12	17	18	19	20	21	22	23
13	24	25	26	27	28	29	30
14	31						

Avril 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14		1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12	13
16	14	15	16	17	18	19	20
17	21	22	23	24	25	26	27
18	28	29	30				

Mai 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10	11
20	12	13	14	15	16	17	18
21	19	20	21	22	23	24	25
22	26	27	28	29	30	31	

Juin 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
22							1
23	2	3	4	5	6	7	8
24	9	10	11	12	13	14	15
25	16	17	18	19	20	21	22
26	23	24	25	26	27	28	29
27	30						

Juillet 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27		1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12	13
29	14	15	16	17	18	19	20
30	21	22	23	24	25	26	27
31	28	29	30	31			

Août 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31					1	2	3
32	4	5	6	7	8	9	10
33	11	12	13	14	15	16	17
34	18	19	20	21	22	23	24
35	25	26	27	28	29	30	31

Septembre 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
36	1	2	3	4	5	6	7
37	8	9	10	11	12	13	14
38	15	16	17	18	19	20	21
39	22	23	24	25	26	27	28
40	29	30					

Octobre 2025

Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
40			1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11	12
42	13	14	15	16	17	18	19
43	20	21	22	23	24	25	26
44	27	28	29	30	31		

périodes en formation

période de soutenances

Ce calendrier n'a pas de valeur contractuelle. Le calendrier d'alternance définitif sera transmis à l'employeur au moment de la signature de la convention de formation pour communication à l'OPCO.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Prérequis : Elève ingénieur-agronome en formation initiale ayant validé les semestres 5 à 8 à Bordeaux Sciences Agro ou dans une école d'ingénieur partenaire et/ou la formation DNO.
- Durée de la formation : 13 mois
- Période de formation : Nov. N à Oct. N+1
- Action de formation = 441 h
- Lieux de formation : Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)
- Période d'examen : Octobre N+1

TYPES DE CONTRAT

Moins de 26 ans et employeur du secteur privé : contrat de professionnalisation.

Plus de 26 ans ou employeur du secteur public : contrat d'apprentissage.

COÛTS

Formation :

Frais de formation / coût contrat apprentissage (défini par France Compétences) : pris en charge par l'Opérateur de compétences de l'employeur (possibilité de fournir un devis).

Rémunération de l'alternant selon type de contrat :

- contrat de professionnalisation : minimum 80 % du SMIC.
- contrat d'apprentissage : 53 à 100 % du SMIC.

(vérifier la convention collective de la branche professionnelle de l'entreprise).

Aide employeur

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide d'un montant de 6000 € sera versée à toutes les entreprises (privées) pour la première année d'exécution du contrat.

VOUS ÊTES CANDIDAT - RECRUTEUR ? En savoir +

Service Alternance : alternance@agro-bordeaux.fr - Tél : 05 57 35 07 23 - Ingrid Ebzant

Bordeaux Sciences Agro
1, cours du Général de Gaulle, CS 40201 - 33175 Gradignan Cedex, FRANCE

www.agro-bordeaux.fr
alternance@agro-bordeaux.fr

BORDEAUX SCIENCES AGRO · CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES · INITIATIVE D'EXCELLENCE université de Bordeaux · agreenium l'institut agronomique, vétérinaire & forestier de France